

## **Introduction**

- L'ambassade de Moscou préconise une réplique vigoureuse à la destruction de l'avion de ligne —
- L'OPEP annonce une nouvelle hausse du prix du pétrole —
- On a besoin d'aide supplémentaire pour les victimes du tremblement de terre en Turquie —
- Les pêcheurs de la côte est s'impatientent du retard apporté par les États-Unis à la ratification de l'accord de pêche —
- Des enfants abandonnés par leur mère en Allemagne doivent retrouver leur père qui se trouve au Canada —
- Le personnel de l'ambassade du Canada quitte l'espace aérien iranien en compagnie de six Américains —

Ce ne sont pas là des manchettes récentes, mais les sujets de quelques-uns des 35 000 télégrammes que le ministère des Affaires extérieures du Canada reçoit chaque mois, en moyenne, de ses ambassades et autres missions à l'étranger. Il ne s'agit donc que d'un aperçu de la multiplicité des questions (relatives au commerce, à la diplomatie, à l'énergie, aux finances, aux sports, à l'aide, au personnel et à l'administration) dont doivent s'occuper les employés du ministère à Ottawa (environ 2 500 à la fin de 1983) et à l'étranger (1 700 Canadiens, et 3 500 personnes recrutées sur place) dans les 177 missions (82 pays) que le Canada possède. Cependant, en dépit de cette diversité, le ministère étant chargé de la promotion et de la protection des intérêts du Canada à l'étranger, ainsi que de la conduite de ses relations extérieures, son rôle essentiel est de conseiller le gouvernement sur la politique et les priorités à adopter dans le champ, fort étendu, des relations que celui-ci entretient sur le plan international.

### *Historique*

Malgré ses 75 ans d'existence, le ministère des Affaires extérieures est l'un des ministères les plus récents. Lorsque le Parlement autorisa sa création, en mai 1909, on préféra le titre d'« Affaires extérieures » à celui, plus courant, d'« Affaires étrangères » en raison de l'appartenance du